

Annexe n° 2 – Le CIR : Indicateurs annuels du territoire de Paris (DT OFII paris)

En 2023, 11 510 étrangers primo-arrivants ont signé un CIR à Paris, dont 3 615 BPI.

Les motifs

Les trois premiers motifs sont : familial à 36 %, asile à 31 % et emploi à 21 %.
Parmi ces motifs, la part des femmes est respectivement de 58 %, 23 % et 24 %.

Les nationalités

Les dix premières nationalités représentant 63% des signataires du CIR sont : afghane, ivoirienne, bangladaise, sénégalaise, malienne, tunisienne, algérienne, marocaine, chinoise (RPC), guinéenne (République de Guinée).

Le niveau d'études à l'étranger et en France

Le niveau d'études « *non scolarisé* » est de 16,7 % à l'étranger puis 96,7 % en France.
La part des femmes est respectivement de 26,7 % et 36,9 %.

Le souhait d'exercer une activité professionnelle

A l'arrivée en France, 89% des hommes et 75% des femmes déclarent souhaiter exercer une activité professionnelle.

Activités professionnelles les plus exercées à l'étranger et en France

A l'étranger, les activités les plus exercées pour 54% des signataires du CIR sont :

- Commerce / Distribution ;
- Agriculture / Agroalimentaire ;
- Hôtellerie - Restauration / Tourisme / Animation ;
- Bâtiments / Travaux publics ;
- Transport-logistique.

En France, les activités les plus exercées pour 67 % des signataires du CIR sont :

- Hôtellerie - Restauration / Tourisme / Animation ;
- Bâtiment / Travaux publics ;
- Propreté et services associés ;
- Commerce / Distribution ;
- Social – Service d'aide à la personne / Services associés.

Évaluation et parcours linguistique

La formation linguistique A1 est prescrite pour 45% des CIR signés. Le parcours de 400h est prescrit pour 49% des CIR et le taux d'atteinte est de 51 %.

Habitation

77 % des signataires du CIR habitent au sein des quartiers « populaires » (cartographie prioritaire 2024), dont 48 % dans le nord-est parisien (du 17^e au 20^e arrondissement).